

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostic et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



ND: 31943

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014755

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2530 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : CHIKHAOUI Ahmed Date de naissance : 30.06.52
Adresse : EL ALIAI, BX OUED TANSIFTE, N°346, OULF
Tél. : 0622586158 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation : 03/06/2020
Nom et prénom du malade : M^{me} FARAH FATIMA Age: 58
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Arthrose + hypertension
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 03.06.2020 CASA Le : 03/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Karim BENNANI



د. كريمة بناني

الطب العام

الفحص بالصدى

التخطيط الكهربائي للقلب

دبلوم جامعي لمراقبة الحمل و المساعدة على الإنجاب

دبلوم جامعي في التغذية و الحمية الصحية

دبلوم جامعي في داء السكري كلية الطب ببور دو

omnipraticien-Échographie générale
Électrocardiogramme (ECG)
Diplôme Universitaire en gynécologie,
Infertilité et suivie de grossesse
Diplôme Universitaire en nutrition
et diététique médicale
Dipôme Universitaire en Diabétologie
Université de médecine Bordeaux

Z 04/06/2020

Mme Farah Patrice

38,50

Mallorfer
yh

AS

38,50

PHARMACIE SALAHEDDINE
SELMA HASSOUNI
756, Boulevard Oued Sebou
Tél : 05 22 90 50 06 - Casablanca

Dr. KARIM BENNANI Karim
Médecine Générale
321, Av Oued Sebou 2ème Etage
Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 65 75 33 - Gsm : 06 31 99 01 65

321, Av oued Sbou-Oulfa-Casablanca - Tel : 05 22 65 75 33

E-mail : drbennanikarim@gmail.com